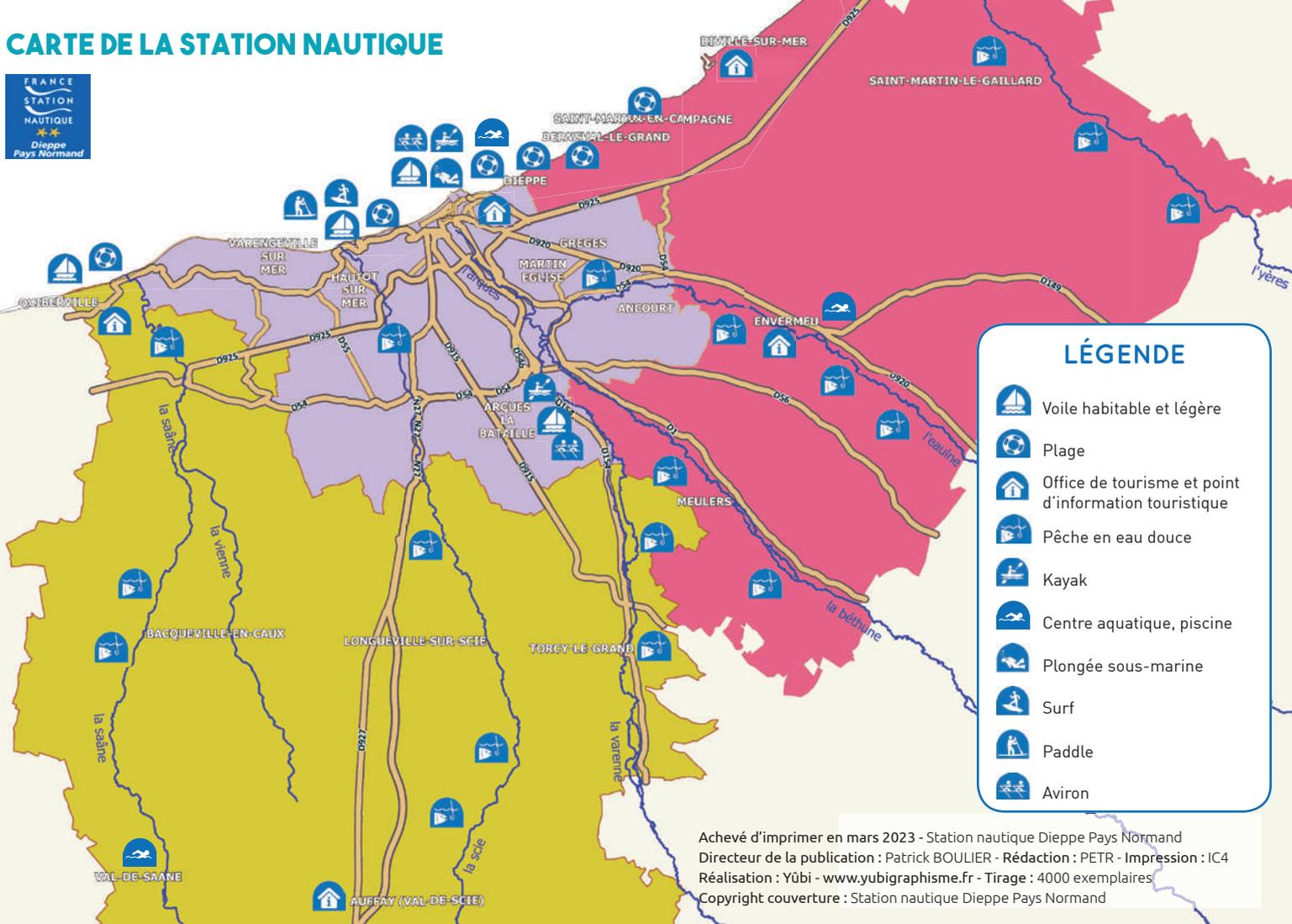




GUIDE DE LA STATION NAUTIQUE



CARTE DE LA STATION NAUTIQUE



SOMMAIRE

Qu'est-ce qu'une station nautique ?	4	○ PLONGÉE SOUS-MARINE	28
Offices de tourisme	5	Club des sports sous-marins dieppois (C.S.S.M.D.)	29
Balade en terroir dieppois	6	○ NATATION	30
Port de plaisance de Dieppe	7	Club municipal de natation de Dieppe	31
○ VOILE HABITABLE	8	○ CENTRES AQUATIQUES	32
Cercle de la voile de Dieppe	9	Centre aquatique Les Bains de Dieppe	33
Dieppe voiles & falaises	10	Ludi'bulle	33
Faites du nautisme	11	Autres piscines (Envermeu, Dieppe et Val-de-Saône)	34
○ VOILE LÉGÈRE	12	Société Nationale de Sauvetage en Mer Station de Dieppe	35
École de voile de Quiberville	13	○ PÊCHE EN EAU DOUCE 	36
Sport nautique voile Varenne – SNVV	14	AAPPMA de Dieppe et des environs	36
Point plage de Dieppe	15	AAPPMA La Truite yerroise	37
○ MARCHÉ AQUATIQUE	16	FD 76 – Étang du Petit Launay	38
Marche aquatique dieppoise	17	Autres lieux pour pêcher	39
○ SPORT DE GLISSE	18	○ PATRIMOINE MARITIME	40
Surf'In Pourville	19	ESTRAN Cité de la Mer	41
○ AVIRON	20	Le jardin des mers	42
Club nautique dieppois	21	Dieppe ville d'art et d'histoire	43
Aviron Varenne Côte d'Albâtre	22		
Régate de la poule au pot	23		
○ LOCATION DE BATEAUX - PÊCHE ET PROMENADE EN MER	24		
Guérin location	25		
Albâtre yachting services	26		
Navigation normande	27		
Dieppe sport fishing	27		

LE MOT DU PRÉSIDENT



La station nautique Dieppe Pays Normand réunit la plupart des organisateurs d'activités nautiques, associatifs ou commerciaux, installés sur le territoire

communautaire du PETR qui est constitué par les Communautés de communes Terroir de Caux et Falaises du Talou ainsi que par la Communauté d'agglomération de la région dieppoise.

Elle travaille au sein du réseau national France Station Nautique qui lui a attribué un label de qualité et s'appuie sur des partenaires locaux tels les offices de tourisme afin de proposer un panel d'activités nautiques pour tous les publics, toute l'année et pour tous les niveaux.

Le PETR coordonne les actions de la station et lui apporte un soutien financier. Alors, que vous soyez résident localement ou touriste de passage, je vous invite à aller rencontrer ces prestataires afin de découvrir les joies de l'eau et pratiquer votre sport nautique préféré.

Ce guide a été réalisé afin de vous y aider. Il vous apportera toutes les informations utiles vous permettant de vous rapprocher d'une structure nautique qui saura vous accueillir et vous proposer des prestations de qualité, attractives et conviviales.

N'hésitez donc pas à faire confiance aux associations et autres acteurs de la station nautique et rejoignons-nous au bord de l'eau !

Vincent Renoux,
Président de la station nautique
Dieppe Pays Normand





Une station nautique, c'est quoi ?

Une station nautique est une structure locale mise en place et portée par une collectivité territoriale. Elle a pour objet de réunir sur son territoire les forces vives du nautisme et un ensemble de partenaires susceptibles d'y créer une synergie forte afin d'animer et de développer la pratique des sports nautiques, tels le kayak, la voile ou encore le surf... Elle appartient au réseau France Station nautique qui comprend une trentaine de stations réparties en France et qui lui confère un label de qualité.

Quel périmètre d'action ?

La station nautique Dieppe Pays Normand est portée et donc financée par le PETR Dieppe Pays Normand qui regroupe la Communauté d'agglomération de la région dieppoise, la Communauté de communes Falaises du Talou et la Communauté de communes Terroir de Caux. Son territoire s'étend de la vallée de la Saâne à la vallée de l'Yères, du littoral jusqu'aux communes de Val de Saâne, Tôtes et Auffay.

Quelle marque de qualité ?

Chaque station nautique s'engage sur un label qualité qui va de 1 à 4 étoiles. La station Dieppe Pays Normand est labellisée au niveau 2 étoiles. Cela signifie que la vingtaine de structures nautiques et halieutiques qui la composent se sont engagées à respecter 68 critères répartis sur 9 engagements comme l'accueil, la qualité d'enseignement et d'encadrement, l'accessibilité ou le respect environnemental...

Quel public et quelle offre ?

Les structures nautiques de la station accueillent tous les publics : résidents ou touristes de passage, jeunes ou moins jeunes, débutants ou confirmés, valides ou en situation de handicap. Les offres sont très variées : licences ou abonnements annuels, stages, cours particuliers, randonnées ou sorties encadrées, location de matériel... Chacun pourra trouver la formule qui lui convient tout au long de l'année.

En savoir plus ?

L'apprentissage d'un sport ou loisir nautique vous tente ? Vous souhaitez en savoir plus sur une association, son offre ou ses tarifs ? **Rapprochez-vous sans hésitation de l'une des structures ou associations présentes dans ce guide.** Vous y serez bien accueillis et guidés par des moniteurs sérieux et enthousiastes, vous pourrez le plus souvent faire un essai gratuit, disposerez d'un matériel adapté.

Contacts

Les offices de tourisme sont à votre écoute à Auffay, Dieppe et Quiberville. En savoir plus, voir p 5 ou p 44, et aussi sur www.station-nautique.com/station-Dieppe-Pays-Normand



Les offices de tourisme à votre écoute !

Les conseillères et les conseillers en séjour des offices de tourisme vous informeront sur les pratiques de l'activité nautique et vous aideront à vous diriger vers le prestataire qui répondra le mieux à vos attentes. Un présentoir dédié à la station nautique rassemble les brochures informatives des différents prestataires de la station : n'hésitez pas à en faire usage !

OFFICE DE DIEPPE NORMANDIE TOURISME



Horaires/jour	d'octobre à mars	D'avril au 2 juillet & septembre	du 3 juillet au 31 août
lundi	9h-13h & 14h-17h	9h-13h & 14h-18h	9h-13h & 14h-19h
mardi			
mercredi			
jeudi			
vendredi			
samedi			
dimanche jours fériés	Mai, juin et septembre : 9h-13h & 14h-17h Juillet-Août : 9h-13h & 14h-18h Ouverture dimanche de la Foire aux Harengs Fermé les 1 ^{er} janvier, 1 ^{er} mai et 25 décembre		

TERRIROI DE CAUX - BUREAU DE QUIBERVILLE



Horaires/jour	de novembre à février	mars et octobre	du 1 ^{er} avril au 30 sept
lundi - mardi	fermé	fermé	10h-12h30 & 14h-18h
mercredi	10h-12h30 & 14h-17h30	10h-12h30 & 14h-17h30	
jeudi	fermé	fermé	
vendredi	10h-12h30 & 14h-17h30	10h-12h30 & 14h-17h30	
samedi	fermé		10h-12h30 & 14h30-18h30
dimanche	fermé		

TERRIROI DE CAUX - BUREAU D'AUFFAY-VAL DE SCIE



Horaires/jour	d'octobre à mars	avril et mai	de juin à sept.
lundi	fermé	fermé	9h30-12h30 & 14h-18h
mardi	10h-12h30 & 14h-17h30	9h30-12h30 & 14h-17h30	9h30-12h30 & 14h-18h
mercredi	fermé	fermé	9h30-12h30 & 14h-18h
jeudi	fermé	fermé	9h30-12h30 & 14h-18h
vendredi	10h-12h30 & 14h-17h30	9h30-12h30 & 14h-17h30	9h30-12h30 & 14h-18h
samedi	fermé	9h30-12h30 & 14h-17h30	9h30-12h30 & 14h-18h
dimanche	fermé	fermé	9h30-12h30*

*Du 1^{er} juillet au 17 sept.

Retrouvez les coordonnées des offices de tourisme au dos de cette brochure.

DE QUIBERVILLE AUX PLAGES DE PETIT CAUX, LE LONG DU LITTORAL, OU BIEN DANS LES VALLÉES DE L'ARRIÈRE-PAYS, LA STATION NAUTIQUE DIEPPE PAYS NORMAND OFFRE UN PANEL D'ACTIVITÉS NAUTIQUES ET HALIEUTIQUES RICHE ET VARIÉ, MAIS AUSSI DES PAYSAGES ET UN PATRIMOINE QU'IL FAUT ABSOLUMENT DÉCOUVRIR, EN AUTO, OU MIEUX ENCORE, À PIED OU EN VÉLO...

Nous partons de Quiberville, où l'école de voile propose durant l'été des stages de voile sur catamarans et des locations de supports légers comme des planches à voiles ou des paddles, kayaks ou dériveurs. Un service de fauteuil roulant amphibie disponible près du poste de secours est mis à disposition des personnes à mobilité réduite pour profiter de la baignade. Sur la rive opposée de la Saâne, Sainte-Marguerite-sur-Mer propose sa plage et ses services d'information et de restauration pour une baignade dans une ambiance familiale. Ne pas hésiter à aller découvrir à pied le bois de l'Ailly, espace naturel préservé, ou encore la vallée de la Saâne par les chemins de randonnée qui passent si près... La Saâne offre également de jolis parcours de pêche pour la truite et quelques plans d'eau pour la carpe ou le brochet.



Varengeville-sur-Mer est un village à ne pas manquer : bordés de talus cauchois, ses nombreux chemins ou ruelles invitent à la promenade et les plus pittoresques d'entre eux traversent des parcs plantés de rhododendrons qu'il faut voir à la floraison fin mai début juin. Lieu de villégiature de Monet et de Braque, le village demeure une destination incontournable de la région dieppoise, connue pour son église et son cimetière marin

accrochés à la falaise, ses jardins, son manoir et ses gorges qui permettent un accès presque secret vers la mer...

Toujours en allant vers l'est, vient la plage de Pourville-sur-Mer, probablement l'une des plus belles du territoire. Large et accueillante, elle est un lieu prisé pour la baignade comme pour la promenade grâce à son front de mer qui domine la plage et ses galets. Celle-ci présente un spot reconnu pour la pratique du surf que ne manquent pas d'exploiter les membres du club local. Adossée à la plage, la vallée de la Scie vaut également le détour pour ses paysages naturels et ses parcours de pêche à la truite.

À Dieppe, le port permet d'embarquer pour une promenade en mer, une partie de pêche, une sortie en voilier habitable ou de la plongée sur les épaves situées à quelques milles nautiques. Sur la grande plage encadrée par les falaises du Château-musée à l'ouest et de la chapelle de Bonsecours à l'est, on peut pratiquer de nombreuses activités nautiques durant l'été grâce au point plage : balades nautiques, stages ou location de matériel sont à disposition. Un service de fauteuils roulants amphibies est également mis à disposition des personnes à mobilité réduite pour la baignade. La ville accueille chaque année des événements nautiques locaux comme « Faites du nautisme » ou la Banana's Cup mais aussi des événements d'envergure nationale et internationale comme le Tour Voile ou le Festival International des Cerfs-Volants. Elle possède un patrimoine historique riche que l'on peut découvrir en toute convivialité grâce aux circuits et visites proposées par le service Dieppe Ville d'Art et d'Histoire.

Dans l'arrière-pays dieppois, la base nautique de la Varenne, située à Saint-Aubin-le-Cauf, dispose d'un plan d'eau de 20 hectares, idéal pour apprendre

à naviguer sur tous types de supports. Les vallées de la Béthune, de l'Eaulne et de la Varenne offrent de belles opportunités pour la pêche, à l'image des étangs fédéraux du Petit Launay. Elles sont aussi des voies à privilégier pour découvrir le pays dieppois. L'Avenue Verte permet par exemple de découvrir la vallée de la Béthune à pied ou en vélo et d'en apprécier ses paysages naturels si typiques...

En remontant encore le long de la côte littorale, on peut découvrir plusieurs plages plus ou moins cachées au creux de vallées parfois étroites : la petite plage de Puys, la vailleuse du Val au prêtre à Petit-Caux Belleville-sur-Mer, prisee des amateurs de pêche à pied ou la vaste étendue de sable de Berneval et Saint-Martin plage, également communes de Petit-Caux. Cette plage bénéficie de plusieurs équipements et services en période estivale : zone de baignade surveillée, fauteuil roulant amphibie et rampe d'accès pour la mise à l'eau de bateaux à moteurs.

Nous arrivons maintenant aux confins du territoire de la station, le long de l'Yères, petite rivière à truites qui coule dans une vallée préservée et naturelle, surplombée de bois et de forêts.





© Photo Port de Dieppe

Le port à sec est aménagé dans l'ancienne cale sèche

À 2 h 30 de Paris, le port de plaisance bénéficie d'une situation privilégiée sur la Côte d'Albâtre, il offre tous les services d'un grand port d'attache et de multiples avantages aux navigateurs de passage. Le port de Dieppe dispose de 363 anneaux dans le bassin Jehan Ango sans contrainte de marée, d'une centaine d'anneaux dans les bassins Duquesne et Paris et de 292 emplacements dans le port à sec.

INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS

À proximité immédiate des commerces du centre-ville, le bassin de plaisance Jehan Ango dispose des meilleures infrastructures et équipements pour des conditions de séjour idéales. Ainsi sont mis à disposition :

- une « maison des plaisanciers » tout confort, aux normes HQE (Haute Qualité Environnementale), accessible aux personnes handicapées ;
- une station carburants, accessible 24h/24 par carte bancaire (gazole et super 95) ;
- l'électricité, l'eau et Internet WIFI sans supplément de prix sur tous les pontons ;
- une aire de carénage aux normes environnementales, la collecte et le tri sélectif des déchets, une station de pompage pour les eaux grises et noires ;
- des moyens de levage ;
- un système de vidéosurveillance et un contrôle d'accès aux pontons et aux parkings.

TARIFS

Ils sont établis en fonction des caractéristiques dimensionnelles du bateau et par nuitée.

L'eau, l'électricité (230V-16A) et l'accès aux sanitaires sont inclus dans le prix. Pour connaître le tarif exact s'appliquant à votre bateau, consultez la rubrique : « Plaisance-Votre escale » sur www.portdedieppe.fr

UN PORT À SEC DANS LA FORME DE RADOUB

Une première « made in Normandie » !

Le port à sec est aménagé dans l'ancienne cale sèche sur 4 niveaux pour des bateaux à moteur jusqu'à 7,40 m. Entièrement automatisé, le port à sec offre un accès permanent à la mer par le chenal. Gérée en direct par les agents du Port, la mise à l'eau des bateaux est simple et s'effectue en moins de 10 minutes. Le bureau du port de plaisance est installé, avec l'Office de tourisme Dieppe Normandie Tourisme et le Cercle de la Voile de Dieppe, dans le bâtiment Jehan Ango, situé au niveau du pont levant Ango.

Régie dieppoise des activités portuaires

1, quai du Tonkin, CS40213 76201 Dieppe Cedex.

Accueil plaisance : Marina Office - Bâtiment Ango ☎ 02 35 40 19 79 - ✉ plaisance@regieportdedieppe.fr

www.portdedieppe.fr



Le label Qualité Plaisance a été décerné à la Régie du port de Dieppe par la Fédération Française des Ports de Plaisance !
Cinq anneaux ont été attribués au Port de plaisance pour la qualité de son accueil et des services proposés.

VOILE HABITABLE





© Photos p. B&P CVD

Voiliers participant à la régata des harengs

Le Cercle de la voile de Dieppe est une association qui a pour vocation de proposer des activités voile pour tous les âges, en compagnie de moniteurs diplômés d'État et/ou de mettre à disposition de ses membres des voiliers pour une pratique libre.

Ses moniteurs permanents animent un centre de formation labellisé FFV qui propose :

- une école de sport (7-18 ans) avec des stages d'initiation pour enfants et adolescents (vacances scolaires), de la voile scolaire (écoles primaires, collèges et lycées), des stages pour adultes (initiation, loisir, croisière, régata),
- la formation de moniteurs fédéraux,
- l'animation du point plage de Dieppe,
- un club croisière : un First 31.7 est mis à disposition des adhérents de cette section pour des sorties en autonomie,
- un club laser : 4 lasers sont à disposition pour des entraînements en groupe et mise à disposition pour des régatas extérieures,

- des cours particuliers, un moniteur vous accompagne sur demande pour vous aider à progresser dans le domaine nautique de votre choix,
- des croisières transManches et randonautiques,
- des cours particuliers sur bateaux à moteur,
- une formation aux permis mer (option côtière et/ou hauturière).

Le CVD est à l'écoute de toute demande particulière.

Flotte : 3 Grand Surprise, 1 First 31.7 , 1 Dufour 39, 1 Merry Fisher, 1 Zodiac commander pro.

Voile légère : 18 optimists, 10 Fun boats, 5 catamarans, 4 lasers + kayaks et bateaux de sécurité.

PUBLIC VISÉ ET/OU CONDITIONS DE PRATIQUE Tous les publics sont accueillis. Les équipements de protection individuels sont prêtés. Une autorisation parentale et un test d'aptitude nautique sont requis pour les mineurs. Certificat médical pour une pratique sportive.

 Certaines prestations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, ne pas hésiter à nous interroger à ce sujet.

Sport & Handicap
Série - Handicap

PÉRIODE D'OUVERTURE Le centre de formation est ouvert toute l'année sauf fermeture annuelle, du 20 décembre au 15 janvier. Le club-house est ouvert le vendredi de 17 h à 19 h et le samedi de 10 h à 13 h. Il est en libre accès et peut vous proposer des prestations à la demande (ex : préparation de cocktails).

TARIFS Tous les tarifs et le programme des stages sont consultables sur le site internet ou au bureau du CVD.

Adhésion au club : 75 €

École de sport : 240 € l'année + licence

Forfait 10 sorties au large de Dieppe : 405 €

TransManche Dieppe Brighton Dieppe en 72 heures : 370 €

Permis option côtière : 330 € livret inclus / Adhésion club croisière : 635 € avec l'adhésion CVD et la licence FFV.

Quai du Carénage 76200 Dieppe • Contact : Claudie Laurent, responsable nautique
☎ 02 35 84 32 99 • 06 73 69 46 75 📧 contact@cvdieppe.fr • www.cvdieppe.fr



DIEPPE VOILES & FALAISES



© Photo Dieppe Voiles & Falaises

Simpleté, amitié et convivialité sont les valeurs de Dieppe Voiles et Falaises

Faire de la voile à Dieppe, sur un voilier habitable, associatif, partagé, est une aventure à la portée de tous.

Notre voilier est un First 31.7 de 9,50 m, confortable et agréable à la mer. Un bon compromis pour profiter du plaisir du vent dans les voiles, en toute sécurité.

Foule Sentimentale, son nom, est notre devise, « attirés par les étoiles, les voiles, que des choses pas commerciales¹ ».

Nous proposons plusieurs formules pour faire partie de l'équipage.

- Vous avez envie de faire une balade en famille ou entre amis, aux abords de Dieppe, admirer les falaises, goûter à la navigation le temps d'une demi-journée, avec un chef de bord et un équipier, tous deux expérimentés, alors, montez à bord, l'équipage s'occupera de vous !

Vous serez un adhérent dit « usager » et votre adhésion (de 30 €²) vous donnera droit à cette sortie côtière.

👤 Nos chefs de bord sont sensibilisés à l'accueil des personnes en situation de handicap

- Si vous souhaitez revenir, vous n'aurez qu'à payer une participation financière, pour les frais liés au bateau (de 30 €²). Les membres de Dieppe Voiles & Falaises affirment l'idée qu'il vaut mieux favoriser l'usage du voilier partagé plutôt que la propriété. Utiliser le vent pour aller se balader, en minimisant les impacts environnementaux, c'est dans l'air du temps.

- Si vous avez envie de plus d'expériences sur le bateau, vous pouvez devenir membre actif en prenant un forfait dit « Full-adhésion » (de 360 €²). Le nombre de sorties est illimité. Vous participez aux manœuvres, vous gagnez en confiance par l'esprit de compagnonnage qui règne à bord.

- Et nous partons aussi en croisière, le temps d'un jour, vers le Tréport, le temps d'un week-end, vers Saint Valery-en-Caux, encore plus loin vers Brighton, ou vers les ports de Normandie.

Hissons les voiles de la douce transition, pour du plaisir partagé sur la mer.

¹ Paroles d'Alain Souchon

² Réductions pour les enfants, les étudiants et les demandeurs emplois

Port de plaisance de Dieppe • Ponton Champlain

Contact : Xavier ☎ 06 03 80 94 35 et Éric 06 64 37 43 71

📧 contact@dieppevoilesfalaises.fr • www.dieppevoilesfalaises.fr

Faites du NAUTISME

3 et 4 juin 2023
1^{er} et 2 juin 2024*

ANIMATIONS GRATUITES
baptêmes - initiations



**DEMANDEZ LE PROGRAMME DES
ANIMATIONS DANS LES OFFICES
DE TOURISME DE LA STATION**

* dates à confirmer auprès de la station

VOILE LÉGÈRE



ÉCOLE DE VOILE DE QUIBERVILLE



© Photo École de voile de Quiberville

Ces pratiquants aguerris ont loué un catamaran

PUBLIC VISÉ ET/OU CONDITIONS DE PRATIQUE

Pour tous les publics. Il est indispensable de savoir nager pour toutes les activités nautiques. Un brevet de natation obligatoire de 25 m est demandé pour les moins de 16 ans et de 50 m pour les plus de 16 ans. L'école met à disposition les gilets de sauvetage et les combinaisons. Il est conseillé de prévoir un change complet pour toutes les activités nautiques et des chaussures fermées sont obligatoires.

PÉRIODE D'OUVERTURE

Du 10 juillet au 20 août

TARIFS

Location kayak/paddle : 10 à 15 € de l'heure
Catamaran Topaz 14 et Dart 16 : 35 à 45 € l'heure
Cours particuliers : s'adresser à l'école de voile.

L'école de voile de Quiberville vous accueille tout l'été dans une ambiance conviviale et familiale. Dans un cadre naturel exceptionnel, les plaisirs sont garantis ! Les cours particuliers, encadrés par un moniteur diplômé d'état, sont ouverts aux débutants comme aux confirmés et se déroulent du lundi au vendredi. La location de matériel est possible du lundi au samedi et permet de naviguer en autonomie sur différents supports (kayaks, catamarans, stand up paddle) dans une zone de navigation définie.



Cours de catamaran : dernières instructions de la monitrice

© Photo Pierre Lebouchier

Espace du large 76860 Quiberville • Contact : Éléonore Paumier
☎ 02 35 04 97 99 (juillet/août) ✉ resaquiber@gmail.com • www.quibervillyachtingclub.jimdo.com 



Dériveurs au soleil couchant

Le club propose la pratique de la voile en toute convivialité sur le plan d'eau de la Varenne. Il propose de découvrir les activités nautiques en offrant aussi la possibilité de louer du matériel (catamaran, dériveurs, planche, paddle, kayak, voiliers radiocommandés...).

En double sur Laser Pico, 4.20, 4.70 ou sur Equipe, en solitaire sur Laser et pour les plus jeunes sur Optimist. Vous pourrez naviguer également en groupe, entre amis ou en famille, sur des bateaux collectifs de type Caravelle. Ces embarcations peuvent être proposées à la location pour une promenade en toute sécurité et vous permettre ainsi de vivre des moments originaux de grande convivialité.

Le club SNVV compte parmi ses membres des pratiquants de la VRC (voile radiocommandée). Les modélistes se retrouvent chaque semaine pour des entraînements de club ou pour des régates en classe « 1 mètre » et « Laser RC », organisés sur le plan d'eau de la Varenne. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le club.

PUBLIC VISÉ ET/OU CONDITIONS DE PRATIQUE

Pour tous les publics. Une autorisation parentale pour les mineurs et une attestation de natation est obligatoire pour tous. Il est conseillé de prévoir des vêtements de rechange et des chaussures fermées sont indispensables.



La VRC est tout à fait accessible aux personnes à mobilité réduite, sans contrainte.

PÉRIODE D'OUVERTURE

Le club est ouvert toute l'année.

HORAIRES D'OUVERTURE

Accueil en période scolaire tous les mercredis et samedis après-midi dès 14 h. Pendant les vacances scolaires, le club est ouvert les mardis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis à partir de 14 h ; ouverture le dimanche en juillet et août également à partir de 14 h.

TARIFS

Le montant de la cotisation annuelle incluant le prêt du matériel, la licence Fédération Française de Voile et l'encadrement est de : 185 € tarif famille (tarif dégressif dès la deuxième adhésion)

Location Caravelle 20 € l'heure

Location paddle kayak 10 € l'heure



Les membres de la voile radiocommandée

Club de Voile SNVV • Base de loisirs • Rue des Launay 76510 Saint-Aubin-Le-Cauf
Accès par Arques-la-Bataille
Contact : Gérard Levasseur ☎ 06 30 37 67 96 📧 snvva@wanadoo.fr

POINT PLAGE DE DIEPPE

Embarquez dans une yole de mer, partez sur un catamaran, un stand up paddle, une planche à voile ou un kayak pour quelques heures de navigation légère sur le plan d'eau dieppois !

Le point plage est situé au centre de la plage, sur la plateforme proche de la rampe d'accès à la mer. Il est constitué d'un parc à bateaux fermé et de locaux provisoires destinés à l'accueil des pratiquants et au stockage des matériels. Vous pouvez y louer le support nautique de votre choix et bénéficier des conseils avisés de moniteurs diplômés d'État. Vous pouvez également participer à des balades nautiques encadrées, sur une yole, en kayak, paddle ou encore à des séances de marche aquatique. Ces balades sont gratuites. Vous pourrez aussi intégrer un des stages collectifs de 5 demi-journées, organisés du lundi au mercredi midi. Ces stages s'adressent aux adolescents et aux adultes sur catamarans ou voiliers habitables selon conditions climatiques.

PUBLIC VISÉ ET/OU CONDITIONS DE PRATIQUE

Pour tous les publics. Il est indispensable de savoir nager.

PÉRIODE D'OUVERTURE

Le point plage est ouvert tous les jours de début juillet à fin août, de 12 h à 19 h pour la location, de 10 h à 17 h pour les balades.

TARIFS

Locations

Planche à voile
Catamaran Twixxy
Dériveur/ Funboat
Kayak solo
Kayak double

de 10 à 40 €/h

Cours particuliers
Cours collectifs

Tarifs, calendrier...
s'adresser au Cercle de la Voile de Dieppe.



Balade en stand-up paddle



Séance de rameurs au point plage de Dieppe

Le point plage est animé par plusieurs associations (voir ci-dessous). N'hésitez pas à prendre contact avec elles en fonction du support nautique ou de la prestation qui vous intéresse.

Cercle de la Voile de Dieppe • Quai du Carénage 76200 Dieppe • Contact : Claudie Laurent

☎ 02 35 84 32 99 • 06 75 41 55 02 📧 contact@cvdieppe.fr

Club Municipal de Natation de Dieppe • Contact : Tristan Gandelin ☎ 06 12 30 80 90

Club nautique dieppois • Contact : Bénédicte Ouvry ☎ 06 72 11 51 96

Aviron Varenne Côte d'Albâtre • Contact : Marc Rabourdin ☎ 06 07 09 10 64

Marche aquatique dieppoise • Contact : Françoise Goubert ☎ 06 12 77 53 77

MARCHE AQUATIQUE



MARCHE AQUATIQUE DIEPPOISE



© Photos: p.16-17 Marche aquatique dieppoise

Sortie durant Octobre rose



Les séances sont conviviales

Les séances durent en moyenne une heure et sont encadrées par un membre du club titulaire du brevet fédéral de longue côte. Il est possible de laisser ses affaires dans une cabine mise à disposition par la ville de Dieppe. Les séances, faites en toute sécurité (bouée, tube, VHF, sifflet) sont conviviales, tout le monde doit prendre du plaisir à longer et avoir envie de continuer.

à chaque séance, le pas du longeur est montré et des jeux sont proposés pendant la séance.

à la fin de celle-ci, ceux qui le souhaitent peuvent partager un café ou un thé avec un biscuit.

PUBLIC VISÉ ET/OU CONDITIONS DE PRATIQUE

Hommes et femmes de plus de 12 ans sachant nager et possédant l'équipement nécessaire, chaussures de longue puis combinaison et gants pour les séances d'hiver.



PÉRIODE D'OUVERTURE

Toute l'année, en fonction de la météo et des marées, nous longeons à marée basse. Chaque semaine les horaires sont envoyés par mail à tous les adhérents.

En été, deux séances peuvent être proposées dans la même journée et parfois même une nocturne.

TARIFS

Le coût de l'adhésion annuelle s'élève à 40 €, se décomposant ainsi : 28 € d'assurance, licence et 12 € pour le club.

Il est possible de participer à une séance découverte gratuite puis de prendre un forfait pour un jour, une semaine, une quinzaine ou un mois.

Maison des associations rue Notre Dame à Dieppe • Contact : Françoise Goubert

☎ 06 12 77 53 77 📧 marcheaquatiquedieppoise2@gmail.com

SPORTS DE GLISSE





© Photos Surf'In Pourville p.18-19

Jeunes stagiaires de l'école de surf

L'association Surf'In Pourville est affiliée à la Fédération Française de Surf et dispose de l'agrément Jeunesse et Sports. Elle a pour but de promouvoir et faciliter la pratique du surf, du stand-up paddle ou encore du bodyboard, dans le cadre d'une activité de loisirs et de compétition.

Surf'In Pourville offre la possibilité de louer du matériel et propose une initiation avec ses membres dans une ambiance conviviale. L'association participe aussi aux championnats régionaux et nationaux, où elle obtient régulièrement des résultats et elle organise certaines de ces compétitions.

Fans de glisse sur l'eau, ses membres rencontrent aussi d'autres clubs dans d'autres disciplines afin de croiser leurs activités nautiques réciproques (kayak de mer, voile...). Le spot de surf de l'association se situe à Pourville-sur-Mer.

PUBLIC VISÉ ET/OU CONDITIONS DE PRATIQUE

Pour tous les publics, sous condition de savoir nager.

- ♿ Certaines disciplines comme le surf allongé, à genoux... etc., sont accessibles aux 4 familles de handicap.
- Réservation préalable auprès du moniteur.



PÉRIODE D'OUVERTURE

Ouvert de mars à décembre.

HORAIRES D'OUVERTURE

Selon les horaires des marées et les conditions climatiques, tous les week-ends et tous les jours durant les vacances scolaires (horaires disponibles chaque dimanche soir sur [f](#) ou sur le site internet).

TARIFS (Les chèques vacances, les coupons sport, les Pass Jeunes 76 et la carte ATOUTNORMANDIE sont acceptés)

• Adhésion (longe-côte et membres d'honneurs)	55 €
• Adhésion + licence FFS	90 €
• Adhésion + licence FFS + forfait néoprène	140 €
• Adhésion + licence FFS + forfait matériel de glisse	140 €
• Adhésion + licence FFS + néoprène + matériel	190 €
• Forfait licence compétition	+10 €

(obligatoire si participation aux compétitions fédérales)

Cours de surf et de paddle

• cours collectif	35 €
• cours particulier	60 €
• stage de 5 séances	160 €
• stage de 3 séances	100 €

Location 2h (combinaison incluse)

• surf	15 €
• stand-up paddle	20 €
• kayaks doubles	30 €/kayak

AVIRON





Mise à l'eau des bateaux lors du championnat de France 2019

Que l'on embarque seul ou à plusieurs, l'aviron est un sport de pleine nature accessible à tous, à partir de 10 ans !

C'est également un sport complet qui allie maîtrise de l'équilibre, de la coordination et fait appel à vos sensations ! Les moniteurs qui vous accueillent vous fourniront le matériel nécessaire et vous proposeront d'embarquer dans des bateaux adaptés à votre niveau.

L'aviron vous tente ? Le club nautique dieppois favorise et développe, à travers toutes ses activités, en compétition ou en loisir, les valeurs du sport : la convivialité et l'esprit d'équipe au sein d'une structure organisée, ouverte et dynamique !

Le club propose les sections suivantes : aviron rivière ou mer, aviron compétition, aviron scolaire, aviron adapté (label 4 handicaps), section sportive, classe d'eau, classe sportive, aviron de loisir, aviron bien-être, aviron après cancer. L'avifit est également une activité innovante et ludique réunissant l'aviron indoor et fitness. Cette activité permet, sur une séance collective d'environ 45 minutes, de bouger en musique, au rythme des derniers sons en vogue ou de chansons cultes...

PUBLIC VISÉ ET/OU CONDITIONS DE PRATIQUE

Pour tout public à partir de 10 ans. Il est impératif de savoir nager et une tenue de sport est exigée.  Le club est labellisé Sport et Handicap.



PÉRIODE D'OUVERTURE

Ouvert toute l'année - Fermé du 10/07 au 30/07.

HORAIRES D'OUVERTURE

Le lundi de 14 h à 16 h. Du mardi au samedi, de 9 h à 19 h. Le dimanche de 9 h à 12 h. Les séances d'avifit ont lieu le jeudi de 17 h 30 à 19 h.

TARIFS au 01/09/2022 (valables jusqu'au 31/08/2023)

- Cotisation annuelle + de 18 ans 270 €
- Cotisation annuelle - de 18 ans et étudiant 210 €
- Cotisation annuelle sport santé, sport adapté et handisport 160 €
- Licence avifit indoor 25 € + séances à la carte 28 € par mois ou 80 € par trimestre (périodes renouvelables).



Compétition en 8 de pointe pour les féminines du CND

AVIRON VARENNE CÔTE D'ALBÂTRE



© Photos: Aviron Varenne Côte d'Albâtre

Sortie le long des falaises depuis le point plage de Dieppe.

L'association Aviron Varenne Côte d'Albâtre vous propose de ramer avec des bateaux d'aviron sur un plan d'eau calme ou en mer, dans une ambiance conviviale, et de pratiquer seul ou en équipage, quel que soit votre niveau. L'apprentissage et le perfectionnement du geste technique s'effectuent sur l'étang de la base nautique de la Varenne ou en mer à partir du point plage de Dieppe. Vous pourrez vous détendre et pratiquer un sport de plein air dans le cadre bucolique de la vallée de la Varenne ou dans les paysages majestueux de nos plages et falaises de la Côte d'Albâtre. Des randonnées en équipages sont aussi organisées à la découverte des fleuves et rivières de France (Seine, Somme, Rance ...) ou des côtes maritimes (Cotentin, Morbihan, ...). Vous pourrez alors ramer en compagnie d'autres équipages, rencontrer les rameurs des clubs qui nous accueillent et découvrir des paysages inaccessibles si ce n'est au fil de l'eau.

Vous serez licenciés à la Fédération française d'aviron, les plus sportifs pourront participer aux compétitions organisées par celle-ci.

Quelques ergomètres sont à disposition pour parfaire votre musculation ou palier aux trop mauvaises conditions climatiques.

En juillet et août, nos bateaux d'aviron de mer sont basés au point plage de Dieppe et des initiations gratuites sont proposées à chaque séance.

PUBLIC VISÉ ET/OU CONDITIONS DE PRATIQUE

À partir de 12 ans. Il est nécessaire de savoir nager 50 m et de fournir un certificat médical validant l'aptitude à pratiquer l'aviron. Une tenue de sport simple est demandée. L'aviron se pratique sans être mouillé, si ce n'est les pieds à la mer... Les bateaux d'initiation sont très stables.

Une équipe d'initiateurs et d'éducateurs vous attend, quelque soit votre âge et votre rythme, pour vous faire prendre plaisir à la glisse sur l'eau et à la force de tous les muscles de votre corps.



L'activité peut être accessible aux personnes en situation de handicap sous certaines conditions. Il est souhaitable de prendre rendez-vous le dimanche matin afin d'évaluer les possibilités de pratique.

PÉRIODE D'OUVERTURE

Ouvert toute l'année. La pratique de l'aviron se fait aussi en hiver. Nous rappelons que le rameur reste sec pendant l'activité sur l'eau, les vêtements chauds de sport sont adaptés pour la pratique hivernale.

HORAIRES D'OUVERTURE

Le samedi et dimanche matin de 9 h 30 à 12 h.

Le mercredi de 17 h 30 à 19 h en heure d'été et de 10 h à 11 h 30 en heure d'hiver.

TARIFS Adhésion et licence annuelle

- Adulte 100 €
- Moins de 16 ans 55 €



Mise à l'eau de la yole de mer au point plage de Dieppe

LA RÉGATE DE LA POULE AU POT



© Photo SNVV

Jour de régates de la poule au pot en ce dimanche de novembre

CETTE RÉGATE, DEVENUE UNE TRADITION DANS LE MILIEU DE LA VOILE, EST ORGANISÉE PAR LE CLUB DE VOILE **SPORT NAUTIQUE VOILE SNVV** CHAQUE DERNIER DIMANCHE DE NOVEMBRE SUR LA BASE DE LA VARENNE.

C'est l'ultime régates dériveur de l'année en Normandie ouverte à toutes les séries solitaires, doubles et Optimist pour les licenciés FFVoile. Elle réunit 80 régatiers à chaque édition !



Les dériveurs sont rassemblés en 3 séries :

- **la série « solitaires »** sur les 3 séries de Laser Radial, Laser Pico, Laser Standard et Laser 4.7,
- **la série « doubles »** en 4.20,
- **la série « opti »** où les jeunes de moins de 14 ans se retrouvent sur Optimist, Open Bic et Fun Boat.

Le classement s'effectue par temps compensé sur chaque série. L'équipe arbitrale est composée d'arbitres nationaux et d'organisateur de la régates.

A l'issue de la compétition, la journée se poursuit pour l'ensemble des participants, les arbitres et autres bénévoles par la traditionnelle poule au pot : un grand moment de convivialité avant la remise des récompenses pour chacun des participants avec de nombreux lots offerts par les commerçants du bassin dieppois.

LOCATION DE BATEAU PROMENADE EN MER



GUÉRIN LOCATION DE VOILIERS



Le Bavaria 38 Skyros

Guérin Location propose des locations, uniquement sans skipper, de voiliers de croisière ou de course-croisière, de 10 à 12 mètres et de 2 à 3 cabines doubles.

Nos voiliers :

- Bavaria 38,
- Bavaria 35 match,
- Bavaria 36 propriétaire,
- First 31.7.

PUBLIC VISÉ ET/OU CONDITIONS DE PRATIQUE

De la croisière côtière (ex : aller-retour Le Tréport ou Fécamp) jusqu'à une croisière en Irlande, en Bretagne ou au-delà, tout est possible sur nos voiliers armés en 1^{ère} catégorie. L'équipage locataire devra désigner un skipper expérimenté.

Informations accessibilité :

♿ les pontons sont difficilement accessibles aux personnes en fauteuil.

PÉRIODE D'OUVERTURE

Toute l'année.

TARIFS

À partir de 500 € pour un week-end de 48 heures en basse saison (1 000 € pour la semaine).



Un groupe d'amis a loué Skyros 4 pour le week-end

6 chemin de la Gare 76630 Sauchay

☎ 02 35 85 70 75 • 06 01 86 44 97 📧 guerindominique7146@neuf.fr

www.guerinlocation.jimdo.com • <https://guerin-location-de-voilier.cabanova.com>



ALBÂTRE NAUTIQUE SERVICES



© Photos Albâtre nautique services

Just, au port de Dieppe

À Dieppe, louez un croiseur confortable et venez partager d'excellents moments en famille ou entre amis, à bord, par exemple, d'un voilier Ophélie comprenant deux cabines doubles. Albâtre nautique peut vous louer des voiliers mais vend également des voiliers neufs et d'occasion, organise des croisières touristiques, assure la gestion et le convoyage de votre bateau.

PUBLIC VISÉ ET/OU CONDITIONS DE PRATIQUE

Pour tous les publics. Le chef de bord devra présenter son CV nautique et être en possession du certificat de radio restreint.

PÉRIODE D'OUVERTURE

Toute l'année pour les activités commerciales, et du 31 mai au 15 octobre pour les activités de navigation et selon les conditions climatiques.

TARIFS

- Location voilier Ophélie, deux cabines doubles séparées, maximum quatre personnes : 300 € la journée, plus 200 € pour un skipper-coach, 600 € le WE, 3 000 € la semaine.
- Gîte à bord possible suivant disponibilités : nous consulter.



Le carré



Une cabine

15 rue d'Issoire 76200 Dieppe • Nom du contact : Claude Banc
☎ 06 09 58 27 09 ✉ cbanc44@gmail.com



© Photo Navigation normande

Le Jehan Verrazane

Navigation Normande propose de vous emmener en mer pour une promenade de 45 mn sur ses navires tout confort le *Ville de Dieppe* et le *Normandy*. Vous en apprendrez beaucoup sur le riche passé historique de la cité dieppoise ou encore sur la géologie et l'évolution des falaises... Et si les dauphins sont là, vous ferez de plus une merveilleuse rencontre !

Navigation Normande, c'est aussi la pêche en mer pour des groupes de pêcheurs débutants ou avertis. Pour une demi-journée ou une journée, embarquez sur le *Jehan Verrazane*, *Aillot* ou *Ange de mer* pour un excellent moment entre amis ou en famille.

Pour toute information concernant les horaires et les tarifs, consultez notre site internet.

Port de plaisance de Dieppe • Nom du contact : Alban Legardien
 ☎ 06 07 08 94 15 📧 dieppe@navigation-normande.fr
www.naviga-tion-normande.fr

Au départ du port de Dieppe, vous pouvez aussi vous offrir une sortie pêche en mer « haut de gamme » avec Dieppe Sport Fishing.

Toute l'année et selon conditions climatiques, vous embarquerez sur le *Bélouga*, navire moderne, rapide et ultra équipé pour une journée ou une demi-journée au large. À trois ou quatre pêcheurs maxi, vous serez accompagnés par un guide-moniteur de pêche diplômé d'état, vous pratiquerez une pêche sportive, pourrez bénéficier d'un prêt de matériel et même de prestations supplémentaires telles un déjeuner champêtre ou bistronomique.

Particuliers, entreprises, prenez contact afin d'obtenir une prestation sur-mesure ainsi qu'une offre de prix.

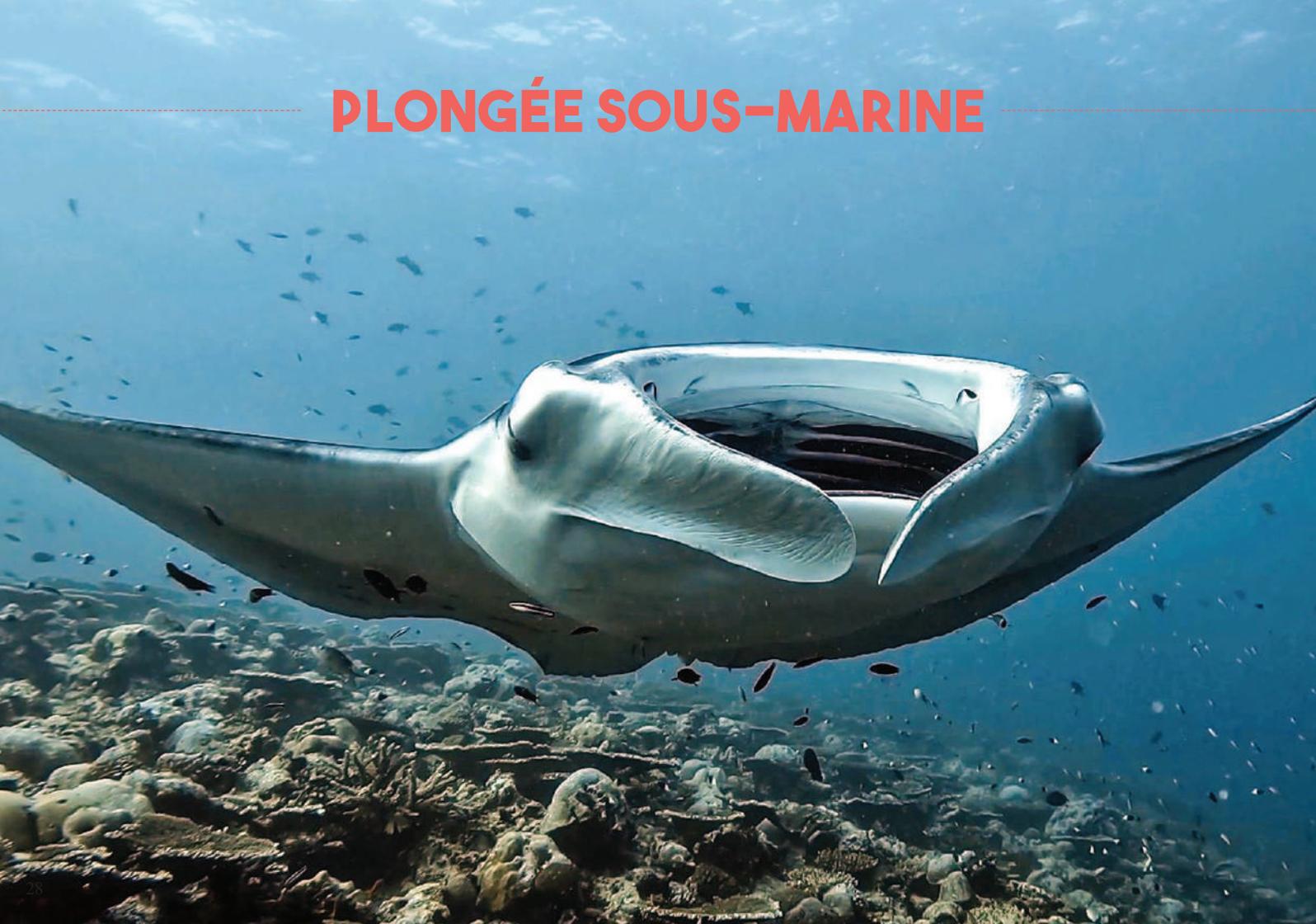


Le Bélouga

© Photos Dieppe-sport fishing

10 Avenue Normandie Sussex - 76200 Dieppe
 ☎ 07 69 32 77 48 📧 dieppesportfishing76@gmail.com

PLONGÉE SOUS-MARINE





Derniers préparatifs avant la plongée

Le CSSMD est un club associatif avec une école de plongée FFESSM du niveau 1 au niveau 4. Les formations aux brevets fédéraux se déroulent en piscine et en fosse, les validations des brevets en milieu naturel (mer ou carrière).

Le club organise aussi des séjours à dominante plongée en Bretagne, en Méditerranée ou en Mer Rouge...

Une activité *apnée* est organisée le lundi à la piscine Coubertin à Neuville-lès-Dieppe.

Des plongées sur épaves sont organisées en fonction des conditions météorologiques de mai à novembre depuis le port de Dieppe sur le bateau du CSSMD qui peut accueillir 20 plongeurs.

Un encadrement par des moniteurs fédéraux est assuré si disponibles.

Les plongeurs licenciés FFESSM, non membres du club, sont les bienvenus pour découvrir les sites au large de Dieppe.

PUBLIC VISÉ ET/OU CONDITIONS DE PRATIQUE

- à partir de 12 ans pour les formations,
 - à partir du niveau 1 pour les sorties d'exploration mer.
- Il est obligatoire de posséder la licence fédérale pour pratiquer.

PÉRIODE D'OUVERTURE

Septembre à juin pour les formations et mai à novembre pour les plongées mer.

Horaires d'ouverture : le jeudi de 19 h à 22 h à la piscine Delaune de septembre à fin avril, aux Bains (plage de Dieppe) de 20 h à 22 h de mai à juin, le lundi (apnée) à Neuville-lès-Dieppe de 20 h à 21 h 15.

TARIFS

- Adhésion adultes de 145 à 245 €
- Adhésion jeunes (-16 ans) de 128 à 181 €
- Plongée mer de 18 à 29 €

Local club : 43 avenue Vauban 76200 Dieppe • Nom du contact : Patrick Saladin (président)

☎ 06 89 02 54 12 📧 cssmd76@hotmail.fr • www.cssmd.fr

Adresse mail spécialement affectée aux plongées mer : plongee.cssmd@outlook.fr

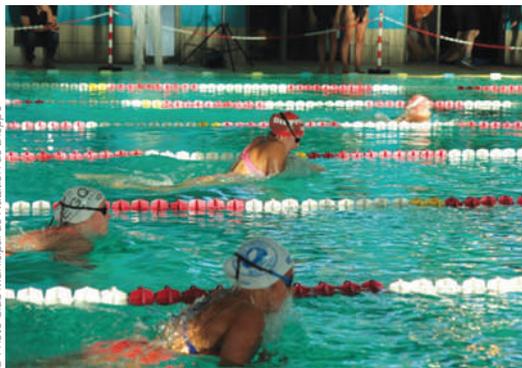


Anémone et poisson clown photographiés en mer Rouge lors d'un voyage club



NATATION

CLUB MUNICIPAL DE NATATION DE DIEPPE



© Photo Club Municipal de Natation de Dieppe

Section compétition

Le club municipal de natation de Dieppe a été fondé en 1976. Il accueille et propose à plus de 450 de ses adhérents l'apprentissage et le perfectionnement des activités de la natation dès l'âge de 3 ans et demi au sein des sections suivantes :

- **P'tits ploufs** : dès 3 ans et demi, familiarisation avec le milieu aquatique à travers le jeu,
- **école de natation** : à partir de 5 ans, apprentissage des fondamentaux de la natation et des quatre styles de nage (papillon, dos, brasse, crawl),
- **section compétition** : à partir de 10 ans, étalée sur trois groupes d'âges et de niveaux, la section compétition allie l'entraînement régulier et le perfectionnement des différents styles de nage pour quiconque souhaite faire des compétitions de natation artistique et sportive.
- **section loisir/sauvetage** : à partir de 12 ans, pour les nageurs qui souhaitent continuer de nager sans faire de compétition. Ce groupe permet une pratique soutenue de la natation et permet également aux nageurs bientôt majeurs de préparer les épreuves du BNSSA (brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique) afin de pouvoir surveiller les plages et les piscines partout en France,
- **masters** : dès 18 ans, ce groupe adulte non compétiteur à pour objectif un maintien de la condition physique et le perfectionnement de sa technique de nage,

- **aquafit** : NOUVEAUTÉ !!! Circuit d'aquagym avec du matériel (trampoline, vélo, haltères, etc.). Les séances d'aquafit permettent le maintien de la forme grâce à un travail cardio intense,
- **section « André Dambry »** : propose à un public sénior de la gym douce et des séances d'aquagym.

Le CMND encadre également pendant l'été des sorties en milieu naturel de kayak, paddle et marche aquatique sur le point plage de Dieppe pendant le mois de juillet.

PUBLIC VISÉ ET/OU CONDITIONS DE PRATIQUE

À partir de 3 ans et demi et plus.

PÉRIODE D'OUVERTURE

Septembre à juillet (hors vacances de Noël)

TARIFS

- Loisir : 207 € - 287 €/année
- Compétition : 299 € - 315 €/année
- Aquafit : 70 € les 10 séances (nombre de places limité)
- Étudiant : 155 €/année (fournir un justificatif)

Piscine Auguste Delaune 76200 Dieppe • Contacts : Solène Laplaud/Tristan Gandelin
☎ 02 35 84 57 46 • 06 12 30 80 90 • ✉ cmdieppe@wanadoo.fr • www.dieppenatation.com



Briefing d'un groupe avant une balade en kayak

© Photo Station nautique Dieppe Pays Normand

CENTRES AQUATIQUES



LES BAINS DE DIEPPE



© Photo Les Bains de Dieppe

Ce complexe sports, loisirs et bien-être est situé sur le front de mer de Dieppe.

Venez vivre un voyage unique autour de 4 escales :

- les Bains : le centre aquatique avec des bassins intérieurs et extérieurs (eau de mer chauffée entre 27° et 30°) et un espace forme (wellness et fitness),
- le Spa Marin propose une gamme créative de soins Algotherrm,
- l'O2 Mer : profitez d'une vue remarquable en intérieur ou en terrasse au restaurant et salon de thé tout en dégustant une cuisine résolument tournée vers les produits de la mer,
- la Salle des Congrès : l'espace des congrès, dynamiseur de vos événements.

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE, ANIMATIONS ET TARIFS

Consultez notre site internet.

101, boulevard de Verdun 76200 Dieppe

☎ 02 35 82 80 90

🌐 www.lesbainsdedieppe.fr

LUDI'BULLE



© Photo Ludibulle

Entre Dieppe et le Tréport, Ludi'bulle est un complexe sports et loisirs, situé à Saint-Martin-en-Campagne, sur la commune de Petit-Caux, ouvert 7 jours /7.

On y trouve :

- un centre aquatique équipé d'un bassin de natation, d'un bassin ludique, d'un toboggan et d'une pataugeoire,
- un espace bien-être avec sauna, hammam, jacuzzi et terrasse-solarium,
- un espace forme avec plateau de cardio-training et 2 salles de fitness,
- une patinoire où jeunes et moins jeunes aiment à se retrouver pour goûter aux joies de la glisse.

Ludi'bulle organise régulièrement des animations à destination de la clientèle. Agenda disponible en ligne et sur la page facebook.



Tous les espaces sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
Stationnement dédié aux personnes à mobilité réduite.

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE, ANIMATIONS ET TARIFS

Consultez notre site internet.

Rue de l'Ancienne Foire Saint-Martin-en-Campagne 76370 Petit Caux

☎ 02 35 04 41 13 📧 contact@ludibulle

<https://ludibulle.fr>



AUTRES PISCINES

PISCINE COMMUNAUTAIRE FALAISES DU TALOU

Bassin de 25 mètres extérieur ouvert en saison estivale juillet et août, ouvert tous les jours de 14 h à 18 h.

Cours de natation enfants et aqagym.

445, rue Turolde 76630 Envermeu ☎ 02 35 85 72 87 🌐 www.falaisesdotalou.fr

PISCINES MUNICIPALES

AUGUSTE DELAUNE ET PIERRE DE COUBERTIN DE DIEPPE

Bassins de 25m. Il existe des tranches horaires pour tous les publics : libres pour tous, leçons enfants, leçons adultes, aqagym, futures mamans, jardin aquatique... Les créneaux et tarifs sont multiples et variables selon les usagers. Pour obtenir toutes les informations, se procurer le flyer « Piscines » auprès du service des sports de la Ville de Dieppe, à l'accueil des piscines ou consulter le site Internet www.dieppe.fr à la rubrique culture loisirs > sports > piscines.

Service municipal des sports • Rue Montigny 76200 Dieppe ☎ 02 35 06 60 28 🌐 dieppe.sports@mairie-dieppe.fr

www.dieppe.fr (rubrique culture > loisirs > sports)

Piscine Delaune • Chemin des Vertus 76200 Dieppe • ☎ 02 35 06 12 44

Piscine Pierre de Coubertin • Rue Pierre de Coubertin 76370 Neuville-lès-Dieppe • ☎ 02 35 06 12 43

PISCINE INTERCOMMUNALE DES TROIS RIVIÈRES

Bassin de 25 mètres. Cours de natation, aqagym et aquapalme, jardin aquatique et stages durant les vacances scolaires. Ouverture toute l'année, sauf jours fériés, horaires variables selon période.

Pour plus d'informations, contacter la piscine ou se rendre sur le site internet de la Communauté de communes Terroir de Caux.

Impasse des Peupliers 76890 Val-de-Saône ☎ 02 35 32 30 41

🌐 piscine@terroirdecaux.net • www.terroirdecaux.fr



Piscine communautaire Falaises du Talou

© Photo CC Falaises du Talou



Piscine communautaire des Trois Rivières à Val de Saône

© Photo CC Terroir de Caux

SOCIÉTÉ NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER (SNSM) STATION DE DIEPPE



Prise en remorque d'un chalutier

avec huit hommes d'équipage. Les missions sont assurées par 23 sauveteurs entièrement bénévoles, dont un patron, trois sous-patrons, des radios, des mécaniciens, des plongeurs, des nageurs de bord, des secouristes et des équipiers. Toutes ces personnes suivent des formations et un entraînement maritime et secouriste régulier tout au long de l'année. Le canot doit être prêt à appareiller dans les 15 minutes qui suivent le déclenchement d'une alerte par le CROSS. Il intervient régulièrement de Fécamp à Boulogne-sur-Mer, mais peut être amené à se rendre au-delà de sa zone de compétence. La station, située sur la jetée ouest, est ouverte au public tous les après-midi : boutique, musée, historique, découverte de la SNSM, etc. L'entrée est libre, toute l'année.

Le sauvetage peut concerner tous les usagers de la mer.
Gratuité pour l'assistance aux personnes, les remorquages d'embarcations sont facturés.

Jetée Ouest BP 32 76200 Dieppe • Contact : Philippe Brouard ☎ 06 74 80 78 65
☎ station 02 35 84 16 07 ✉ snsm.stationdieppe@orange.fr
Urgences Cross Gris Nez : composez le 196 depuis un fixe ou un portable • En mer, VHF canal 16

La Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) est une association loi 1901 reconnue comme un établissement d'utilité publique par décret du 30 avril 1970. Elle est l'héritière depuis 1967 des sociétés de sauvetage qui existaient depuis le XIX^{ème} siècle : la Société centrale de sauvetage des naufragés et la Société des hospitaliers sauveteurs bretons.

La SNSM est une association déclarée d'utilité publique financée en partie par l'État, mais chaque station doit se financer essentiellement par elle-même pour continuer à exister, grâce à des subventions et des dons privés.

Ces derniers peuvent être transmis à l'adresse ci-dessous (les dons sont assujettis à déduction fiscale).

Son activité est le sauvetage en mer et l'assistance aux marins et aux navires en difficulté. De tradition maritime, le sauvetage des personnes est gratuit. Le secours aux biens fait l'objet d'une demande de remboursement des frais engagés pour intervention en mer.

La station dieppoise a pour mission le sauvetage et l'assistance des usagers de la mer : professionnels de la pêche et du commerce, plaisanciers, surfers, véliplanchistes, kite-surfers... Elle dispose pour ses missions d'un canot tout temps de 18 mètres, doté de deux moteurs de 450 CV chacun, pouvant atteindre une vitesse maximum de 21 nœuds, le *Notre Dame de Bonsecours*. Ce canot est opérationnel 24 h/24 et normalement armé



Assistance à un plaisancier qui a démâté.



AAPPMA DE DIEPPE ET DES ENVIRONS



© Photo Jean-Marcel Leboucher

Jour d'ouverture à Saint-Germain-d'Étables sur la Varenne

L'AAPPMA de DIEPPE et des environs offre la possibilité de pêcher la truite, la truite de mer et le saumon sur un ensemble de 35 parcours « rivières » classés en 1^{ère} catégorie, soit environ une trentaine de kilomètres de berges réparties sur la Béthune, l'Eaulne, la Varenne, la Scie, la Saâne et l'Arques. Elle permet d'accéder également à des plans d'eau classés en 2^{ème} catégorie pour la pêche des cyprins et des carnassiers : l'étang dit de « l'APP » à Saint-Aubin-le-Cauf (6 ha), celui de Saint-Denis-d'Aclon (4 ha) et les étangs de Saint-Germain-d'Étables (étang carnassier : 1,5 ha et carpodrome 1,2 ha).

L'association est réciprocaire et ouvre l'accès, moyennant l'achat de la carte interfédérale, aux parcours et étangs de la Fédération départementale des pêcheurs de Seine-Maritime (ex : étangs fédéraux de Saint-Aubin-le-Cauf) ainsi qu'aux parcours de 91 autres départements adhérant à l'URNE, au CHI ou à l'EHO.

PUBLIC VISÉ ET/OU CONDITIONS DE PRATIQUE

Pour tous les publics.

PÉRIODE D'OUVERTURE

Ouverture en 1^{ère} catégorie : du 2^{ème} samedi de mars au 3^{ème} dimanche de septembre (salmonidés migrateurs : du dernier samedi d'avril au dernier dimanche d'octobre). Ouverture en 2^{ème} catégorie : toute l'année sauf brochet et sandre, ouverts du dernier samedi d'avril au dernier dimanche de janvier.

HORAIRES D'OUVERTURE

½ heure avant le lever du soleil à ½ heure après son coucher (prolongation pour la truite de mer : 2 heures après le coucher du soleil).

TARIFS 2023

(consultez le site <http://aappmadieppe.free.fr> pour toutes les informations)

- CPMA personne majeure : 89 € ; carte interfédérale (CHI, EHO, URNE) : 105 €
- CPMA personne mineure : 22 € ; carte promotionnelle « découverte femme » : 36 €
- CPMA découverte (-12 ans) : 7 € ; carte journalière : 17,70 € ; carte hebdomadaire : 34 €
- CPMA migrateurs : 50 €
- Carpodrome : accès gratuit

RENSEIGNEMENTS ET VENTE DE CARTES CHEZ NOS DÉPOSITAIRES

- Pascal Pêche à Dieppe - Quai de la Cale - Dieppe
02 35 40 06 23 (+ timbres migrateurs)
- Objectif Pêche - 29, quai du Hâble - Dieppe
02 35 82 74 37 (+ timbres migrateurs)
- Maison de la presse « Luneray Presse » - Place René Coty Luneray
02 35 85 35 05 (+ timbres migrateurs)
- Office de tourisme - 21, place du Général de Gaulle - Auffay
02 35 34 13 26 (+ timbres migrateurs)
- Office de tourisme - 12, rue de la Saâne - Quiberville
02 35 04 08 32 (+ timbres migrateurs)
- Décathlon - ZAC du Val Druel - Dieppe
02 32 14 41 41 (+ timbres migrateurs)
- Bar Tabac Le Betty's - 252, route de la Vallée
Torcy-le-Grand - 02 35 83 40 08
- Sur le site : www.cartedepeche.fr



Guide de la pêche en région dieppoise

Pour plus d'information pêche, consultez le guide de la pêche en région dieppoise édité par la station nautique et disponible dans les offices de tourisme et chez les dépositaires de cartes.



AAPPMA LA TRUITE YERROISE



Pêcheur à la mouche sur un parcours de l'Yères

L'Yères est un petit fleuve côtier d'environ 35 km de long, niché au creux d'une ravissante vallée très verdoyante, près de la haute forêt d'Eu, à environ une quinzaine de kilomètres au sud de la vallée de la Bresle. Ce cours d'eau est peuplé de truites indigènes particulièrement farouches et explosives.

L'association met à disposition de ses membres une dizaine de kilomètres de berges, réparties entre l'aval de Foucarmont et Criel-sur-Mer.

Rivière plutôt rapide, l'Yères ravira les amateurs d'eau vive recherchant de vraies truites sauvages et bagarreuses, dans un environnement naturel. Le parcours de La Baronnie, à Grandcourt, en est un superbe exemple. Il se pratique idéalement à l'aide de techniques fines, telles que le toc, l'ultra léger ou la mouche sèche à partir du printemps. Il y a aussi le parcours de Criel-sur-Mer, où l'on peut rencontrer une truite de mer. L'association est réciprocaire et ouvre l'accès, moyennant l'achat de la carte interfédérale, aux parcours et étangs de la Fédération départementale des pêcheurs de Seine-Maritime (ex : étangs fédéraux de St Aubin-le-Cauf) ainsi qu'aux parcours de 91 autres départements adhérant à l'URNE, au CHI ou à l'EHO.

PUBLIC VISÉ ET/OU CONDITIONS DE PRATIQUE

Pour tous les publics, hommes, femmes, enfants. Il existe des cartes de pêche adaptées à tous.

PÉRIODE D'OUVERTURE

Du deuxième samedi de mars au troisième dimanche de septembre.

HORAIRES D'OUVERTURE

Heures légales, une demi-heure avant le lever du soleil, une demi-heure après son coucher, tous les jours de la semaine sauf jours d'empoissonnement (consulter les parcours et les jours concernés sur le site). Prélèvement maximum : 3 truites par jour, >25cm.

TARIFS 2023

Carte interfédérale à 105 € pour une personne majeure, 22 € pour les mineurs (12-18 ans) et 36 € pour les femmes.

Cartes journalières et autres cartes : consultez le site internet www.cartedepeche.fr

RENSEIGNEMENTS ET VENTE DE CARTES CHEZ NOS DÉPOSITAIRES

- Sur le site : www.cartedepeche.fr
- Bureau d'accueil touristique de Criel-sur-Mer - 60 rue de la Libération - 02 35 86 05 69
- Bureau d'accueil touristique de la ville d'Eu - Place Guillaume le Conquérant - 02 35 86 05 69
- Épicerie - Gilbert Marie-France - 25 place Maréchal Leclerc 76660 Grandcourt - 02 35 94 79 38



Pour plus d'information pêche, consultez le guide de la pêche en région dieppoise édité par la station nautique et disponible dans les offices de tourisme et chez les dépositaires de cartes.



Une truite de mer vient de saisir la mouche...

Les parcours « Float tube ». Deux étangs sont autorisés à la pêche des carnassiers en float tube en *no kill*.

La pêche de la carpe de nuit peut être pratiquée de mai à septembre sur réservation uniquement. Le formulaire d'inscription est mis en ligne au début de chaque moi sur www.peche76.fr ou sur la page Facebook « Fédération de pêche de la Seine-Maritime »

PUBLIC VISÉ ET/OU CONDITIONS DE PRATIQUE

Être en possession de la carte interfédérale ou d'une carte d'une AAPPMA réciproitaire munie de la vignette URNE ou EHGO ou CHI ou d'une carte non réciproitaire avec une option à 20 €. Sont dispensés de la carte interfédérale les titulaires d'une carte de pêche découverte pour les moins de 12 ans, personne mineure, découverte femme, journalière et hebdomadaire délivrée par une AAPPMA réciproitaire.

Parcours « étangs truite » : supplément annuel de 20 €

Option annuelle pour les AAPPMA non réciproitaires : 20 €.

TARIFS POUR LES PARCOURS OPTIONNELS

Parcours mouche	Pour les majeurs	Pour les mineurs
Année	75 €	35 €
Journée	17 €	10 €

La fédération est propriétaire de 25 étangs pour une superficie totale de 53 hectares, situés à Saint-Aubin-le-Cauf (8 km de Dieppe, 60 km de Rouen) appelés le Petit Launay. Ce lieu de pêche incontournable est reconnu comme un excellent spot de pêche pour la recherche des carnassiers et notamment du brochet. Sur ce même site, la fédération détient également le droit de pêche de l'étang de la Voile d'une superficie de 18 hectares ainsi que plusieurs parcours sur les rivières de la Béthune et de la Varenne.

Toutes les techniques de pêche sont possibles : au coup, à l'anglaise, à la mouche (réservoir et rivière), à la truite en plan d'eau ou rivière et aux carnassiers sur l'un des nombreux étangs du site.

Les parcours « Migrateurs ». La Fédération dispose de deux parcours migrateurs fréquentés par le saumon et la truite de mer. Le parcours du Pont jaune sur la Béthune, long de 1 200 m est situé à Arques-la-Bataille et accessible par la rue des Jardins d'Eau. Le second de 1 300 m se situe sur la Varenne le long de l'Etang de la voile.

Le parcours « Mouche » fédéral. Il se compose d'un plan d'eau d'environ 2 hectares et d'un parcours rivière de 500 mètres. Vous devez vous procurer une carte optionnelle parcours « Mouche » journalière ou annuelle/majeur ou mineur.

Les parcours « Truite ». La fédération a réservé deux étangs pour la pêche de la truite, dans lesquels des empoisonnements d'une centaine de kilos sont réalisés tous les 15 jours, du 1^{er} samedi de mars au dernier dimanche d'octobre. Pour y pêcher, vous devez vous procurer une carte optionnelle parcours « Truite » journalière ou annuelle. Pêche interdite le vendredi.

RENSEIGNEMENTS ET VENTE DE CARTES

www.cartedepeche.fr



Truite Arc-en-ciel du réservoir fédéral de pêche à la mouche

AUTRES LIEUX DE PÊCHE



Moment de pêche au Paradis aquatique à Douvrend

CAMPING DE LA VALLÉE Gueures

L'étang est accessible aux pêcheurs ne résidant pas au camping pour la pêche de la carpe, du gardon, de la perche, du brochet et de l'esturgeon. Du 1^{er} avril au 15 octobre, de 8 h 30 à 19 h 7 j/7. Sans permis.

TARIFS

Pêche aux blancs : 10 €/ journée, 5 €/demi-journée
Autres tarifs : consultez notre site Internet.
Forfait saisonnier pour les campeurs et les résidents.

Contact : ☎ 02 35 83 08 94

📧 camping.de.la.vallee@orange.fr

www.camping-de-la-vallee.com

PARADIS AQUATIQUE Douvrend

Au bord de la rivière Eaulne, dans un cadre naturel et verdoyant, venez vous ressourcer en passant une journée de pêche et de détente en famille ou entre amis. Paradis aquatique vous propose de

pêcher la truite ou de louer un des six étangs de pêche, pour une journée ou une demi-journée. Barbecue possible sur place uniquement le midi. Ouvert tous les jours sauf le jeudi du 1^{er} mars au 31 octobre et sauf les vendredis de mars, avril, septembre et octobre, entre 7 h 30 et 18 h en semaine et entre 8 h 30 et 18 h les week-ends et jours fériés.

TARIFS : à partir de 16 €/pers. la demi-journée.
Tous les tarifs sur le site Internet.

183 bis rue d'Angreville - 76630 Douvrend

☎ 02 35 82 41 84 • 06 50 35 12 89

📧 paridisaquatique@gmail.com

www.paridisaquatique.com



LES ÉTANGS DE LA VIENNE Lamberville

Pêche à la truite sans permis et location possible des étangs pour des groupes constitués.
Ouvert de 8 h à 18 h de mars à octobre tous les jours sauf le mardi et tous les jours en juillet et août.

TARIFS

	la journée	la 1/2 journée	journée groupe
carte	28 €	16 €	250 €

Contact : ☎ 06 21 57 39 77

LA PÊCHERIE Saint-Germain-d'Etalles

Pêche en étang (brochet, carpe, truite, gardon).
Ouvert du deuxième samedi de mars à fin janvier.
Sans permis.

TARIFS

- carte à la journée 13 €
 - carte annuelle 55 €
 - carte annuelle pour les -16 ans et carte femme 35 €
- Concours de pêche à la truite courant juin.

VENTE DE CARTES

- Bar O'Pas'Sage à Torcy-le-Petit - 02 35 83 44 75
- Relais de l'Avenue verte à Saint-Vaast-d'Equiqueville
- Bar Au Roi de Navarre à Arques-la-Bataille

Contact : Mme Françoise Faux

☎ 02 35 83 40 12 • 06 81 16 69 28

📧 ffaux@wanadoo.fr

PATRIMOINE MARITIME





L'entrée du musée de la Cité de la mer

Partez à la découverte de l'ESTRAN Cité de la Mer dédié au monde maritime normand. Ce centre culturel est réparti sur cinq espaces : construction navale, énergies marines renouvelables, filière pêche, environnement littoral marin et aquariums. Sa mission principale est la vulgarisation et la diffusion auprès d'un large public des richesses de notre patrimoine maritime à travers des expositions, des visites guidées, des animations et des sorties-découvertes.

Le Pôle environnement de l'ESTRAN propose pendant la période estivale « Les parcours du littoral ». Ces visites commentées sur le littoral permettent de mieux connaître les falaises et leur histoire, la faune et la flore que l'on peut rencontrer et les problèmes de pollution. Ces visites sont ouvertes à tous, gratuites, réservées aux individuels sur inscription. Les dates et horaires sont disponibles sur le site de l'ESTRAN.

PUBLIC VISÉ ET/OU CONDITIONS DE PRATIQUE

Musée : tout public, avec possibilité d'animations adaptées aux groupes.

Parcours du littoral : tout public, idéal pour toute la famille, gratuit, sur réservation.

Jardin des mers : enfants de 4 à 10 ans.

PÉRIODE D'OUVERTURE

Tous les jours sauf les 24, 25, 31 décembre et le 1^{er} janvier.

HORAIRES D'OUVERTURE

Le musée accueille les groupes de 9 h à 18 h et le grand public de 9 h 30 à 18 h sans interruption, sauf les jours fériés et les week-ends où le musée ferme entre 12 h 30 et 13 h 30.

TARIFS

	adulte	4/16 ans	moins de 4 ans
Entrée au musée	8 €	4,50 €	gratuit (pour les individuels)
Animations et sorties guidées	9 €	à partir de 6,70 €	

LE JARDIN DES MERS



Atelier de fabrication de cerfs-volants pour les enfants du jardin des mers

PÉRIODE D'OUVERTURE

Entre la mi-juillet et la mi-août.

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30.

TARIFS

8 € par demi-journée et par enfant.

Durant l'été, les animateurs de l'ESTRAN proposent de nombreuses activités aux enfants. Le temps d'une demi-journée, ils pourront partir à la découverte de la ville de Dieppe ou explorer la faune et la flore de notre littoral à marée basse.

Au sein de l'ESTRAN Cité de la Mer, d'autres surprises attendent les enfants. Ils auront la possibilité de nourrir les poissons des aquariums ou de participer à différentes activités manuelles : réalisation de nœuds marins, fabrication d'un cerf-volant, d'un petit voilier, création d'un zoo marin...

PUBLIC VISÉ ET/OU CONDITIONS DE PRATIQUE

Enfants de 4 à 10 ans, inscription à la demi-journée. Pour les activités en extérieur, prévoir des vêtements adaptés aux conditions météo. Pour la pêche à pied, il est préférable d'équiper les enfants de bottes en caoutchouc.



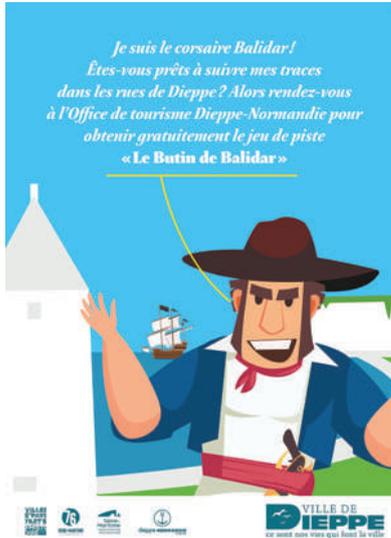
En fonction des activités, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite est possible. Se renseigner auprès du service d'accueil.



Sortie pêche à pied au jardin des mers

37, rue de l'Asile Thomas 76200 Dieppe

☎ 02 35 06 93 20 ✉ l.guillet.estrancite@lamer.fr • www.estrancitedelamer.fr



Dieppe Ville d'art et d'histoire est un service municipal chargé de la mise en œuvre du label « Villes et Pays d'art et d'histoire ». Nos missions sont l'animation et la valorisation du patrimoine de la ville auprès de tous les publics. Nous proposons tout au long de l'année de nombreuses activités de découverte de ce patrimoine, notamment maritime, à destination des groupes comme des individuels.

Notre terrain de jeu ? La ville entière ! Par ici la curiosité et l'imagination ! Venez arpenter Dieppe, ses rues, son port et sa plage, vous serez surpris par les multiples visages de la ville.

PUBLIC VISÉ ET/OU CONDITIONS DE PRATIQUE

- **Les ateliers** : par ici, on bidouille la ville, on la fabrique, on va même jusqu'à la manger ! Les ateliers s'adressent aux petits comme aux grands enfants de 7 à 77 ans... Demandez le programme !
- **Les visites guidées** : une équipe de guides sillonne la ville toute l'année, avec sérieux et bonne humeur. Laissez-vous tenter en solo, à deux, en famille ou entre amis, ou bien avec une grande tribu : les guides sont à votre disposition pour les visites individuelles comme pour les visites en groupe.
- **Les animations** : visites à la lanterne ou «Vrai/Faux», journées du patrimoine, concerts... Tout est bon pour découvrir l'architecture et le patrimoine !
- **Le Nigloblaster** : ce « super-vélo », unique et innovant, vous permet d'arpenter le Pollet, quartier historique des pêcheurs, et vous offre en quelques vidéos-coups de pédales une tout autre visite généreusement préparée par ses habitants.
- **Découverte en autonomie** : jeu de piste « le Butin de Balidar », parcours littéraire, cheminement entre légende et presque réalité... La ville s'offre à vous grâce à nos cartes et livrets qui vous offriront un moment ludique, curieux ou contemplatif.

Passez nous voir ! Le lieu est beau, accueillant et créatif, riche en brochures et en infos ! Faites une pause et découvrez une expo, un atelier... et mille façons de profiter de la ville !

PÉRIODE D'OUVERTURE

Toute l'année.

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 14 h - 17 h 30. Fermé lundi matin.

TARIFS

Renseignements et réservation au service, par téléphone ou par mail.



Groupe de visiteurs devant la maison Miffant

POUR VENIR

PAR LA ROUTE

- Depuis Paris : 195 km (2 h 15) via l'A13 jusqu'à Rouen puis A150, A151 et RN 27 (2x2 voies) jusqu'à Dieppe.
- Depuis Rouen : 64 km (50 mn) via l'A150, l'A151 et la RN 27.
- Depuis Lille : 252 km (2 h 40) via l'A1, l'A29, l'A28 et la D915.
- Depuis Le Havre ou Amiens : A29 et RN 27.

PAR LE TRAIN

- Depuis Paris Saint-Lazare via Rouen : environ 2 h 30.
- Depuis Le Havre via Rouen : environ 2 h.
- Depuis Rouen : 45 min.

PAR LA MER

Depuis Newhaven : traversées quotidiennes assurées par la compagnie Transmanche Ferries.
Renseignements sur www.dfds.com

PAR LE BUS

Consulter www.keolisnormandiseine.fr



OFFICE DE TOURISME DIEPPE NORMANDIE TOURISME
Pont Jehan-Ango • Quai du Carénage • 76200 Dieppe
☎ 02 32 14 40 60 📧 contact@dieppetourisme.com



OFFICE DE TOURISME TERROIR DE CAUX / AUFFAY - QUIBERVILLE
Bureau d'Auffay : 21, place du Général de Gaulle • 76720 Auffay-Val de Scie
☎ 02 35 34 13 26
Bureau de Quiberville : 12, rue de la Saône • 76860 Quiberville
☎ 02 35 04 08 32
📧 tourisme@terroirdecaux.net

